

L'Autriche intérieure – une introduction

Reinhard Stauber

Zusammenfassung

«Innerösterreich» – eine Einführung

Die Bezeichnung «Innerösterreich» ist aufs engste verbunden mit der Entwicklung der Herrschaft der Habsburger im östlichen Alpengebiet seit dem ausgehenden Mittelalter. Zur Erprobung eines funktionalen Regionenbegriffs, der von den neuzeitlichen Grenzen abstrahiert und nach Zügen von Gemeinsamkeit, Austausch und Kooperation in einem geografischen Raumgefüge fragt, beschäftigen sich die Aufsätze in diesem Dossier mit verschiedenen historischen Aspekten der heutigen Alpen-Adria-Region. Um die Grundlagen der Verwendung des Begriffs «Innerösterreich» für die mit diesem Raum weniger vertrauten Leserinnen und Leser zu legen, widmet sich die folgende Einführung zunächst der Herrschaftsbildung und Teilungspolitik des «Hauses Österreich» in der Region. Die Sonderrolle Innerösterreichs in der Frühen Neuzeit wird sodann im Hinblick auf den Grenzschutz gegen die Osmanen und auf die konfessionelle Frage erläutert.

À l'instar de nombreux autres princes de l'Empire, les Habsbourg procédèrent à la partition de leurs territoires et de leurs droits, qui s'étaient considérablement étendus au XIV^e siècle (acquisition des duchés de Carinthie et de Carniole en 1335). Le premier partage dynastique, en 1379, créa deux entités territoriales, l'une sur le Danube (lignée albertienne), l'autre dans les Alpes orientales (lignée léopoldienne). Suite à une nouvelle partition au sein de la lignée léopoldienne et après la session du Tyrol et des territoires sis en Souabe et sur le cours supérieur du Rhin, les «pays inté-

rieurs» (*innere Lande*) constituèrent, de 1396 à 1411, une entité en soi. C'est sous le règne du duc Frédéric V (le futur roi romain Frédéric III, 1440–1493), qui était parvenu, au prix de maints efforts, à étendre son pouvoir aux pays danubiens, qu'apparut, en 1447, la désignation *ynnere Land*. À partir de la première moitié du XVIII^e siècle, l'on rencontre la dénomination «Autriche intérieure». On entendait par là les territoires qui, vus de Vienne, étaient situés à l'intérieur du pays, dans les Alpes.

Après que Maximilien I^{er} eut réuni sous son sceptre, en 1493, les possessions de la maison Habsbourg, le roi Ferdinand I^{er} ordonna, en 1554, une tripartition de ses territoires. Elle fut réalisée en 1564, en reprenant pratiquement le découpage de 1411: Maximilien, le fils aîné, reçut la Basse et la Haute-Autriche, la Bohême et la Hongrie; en même temps s'ouvrait à lui la perspective d'accéder à la couronne impériale. L'archiduc Ferdinand se vit attribuer le Tyrol et les «pays antérieurs» (Vorlande/Vorderösterreich) au sud-ouest de l'Empire. Le fils cadet Charles reçut quant à lui l'Autriche «intérieure» avec Graz pour résidence. Ce territoire comprenait la Styrie, la Carinthie, la Carniole (Krain) avec les seigneuries sises en Istrie et sur le Karst, le «comté antérieur» de Görz (Gorizia), Gradiska et les villes de Trieste et Fiume/Rijeka.

Cette constellation territoriale subsista jusqu'en 1619, lorsque le régent, l'archiduc Ferdinand, qui avait sa cour à Graz, reprit de son cousin Matthias les possessions danubiennes et accéda au titre de roi. D'une surface de près de 48'000 km², l'ensemble formant l'Autriche intérieure était le plus vaste territoire d'un seul tenant au sein du Saint Empire romain germanique. Vers 1600, sa population est estimée à un million d'habitants environ. À l'instar d'Innsbruck, Graz devint, encore une fois, siège de la résidence ducale; sa fonction de ville-centre s'en trouva renforcée. La ville connut un important essor architectural et artistique. Ici furent nommées les autorités seigneuriales chargées d'administrer l'Autriche intérieure, avec à leur tête le Conseil secret, le Conseil aulique et la Chancellerie, institutions qui subsistèrent après la fin de l'indépendance formelle de l'ensemble territorial.

Pour les Habsbourg, une organisation plus stricte, conforme à l'esprit de l'absolutisme princier qui commençait à s'affirmer, n'était réalisable, compte tenu de l'extension de leurs territoires, que sur la base d'entités plus petites. Ce motif a indéniablement contribué à la décision de Ferdinand I^{er} de procéder à nouveau partage dynastique et territorial. Entre 1564 et 1619, l'Autriche

intérieure présente les traits d'un État territorial, qui dispose d'une administration et d'une législation propres (qui devait, il est vrai, tenir compte des intérêts des *Länder*). Deux facteurs, dont la portée dépasse largement le cadre régional, contribueront à ce que l'Autriche intérieure constitue, aux XVI^e et XVII^e siècles, une région *sui generis* et à resserrer les liens entre les *Länder*: la menace des Turcs ottomans d'une part, la question confessionnelle d'autre part.

En 1469, les poussées turques dans les Balkans, qui firent suite à la prise de Constantinople, atteignirent la région qui nous intéresse. Aux confins des terres habsbourgeoises et du Saint Empire Romain, la Styrie et la Carniole, qui n'étaient protégées par aucun véritable obstacle naturel, mais aussi la Carinthie, qui était ouverte vers l'Est, étaient particulièrement menacées. En revanche, la fonction protectrice vers l'Est pouvait s'appuyer sur un fort lien identitaire des États de l'Autriche intérieure, qui s'exprimait notamment à travers l'évocation d'une patrie commune (*Vaterland*). Ce lien reposait sur la nécessité de garantir tant sa propre sécurité que celle des voisins occidentaux.

Sur le plan institutionnel, les intérêts communs apparaissent clairement lors des séances des *États* de Styrie, de Carinthie et de Carniole (*General-Landtage*) et dans les délibérations des représentants de ces trois assemblées au sujet des contingents militaires à mettre sur pied pour faire face à la menace turque (*Ausschuss-Landtage*). Les réunions eurent lieu dès 1462, sans que le prince n'en ait donné l'ordre. Celle de Bruck an der Mur, en 1578, donna l'impulsion à l'établissement d'un pacte de défense entre les trois *Länder*, pacte qu'on pouvait invoquer en tout temps. Auparavant déjà, l'on avait commencé d'établir une large zone tampon à la frontière orientale, entre la côte adriatique et le lac Balaton (Plattensee). Cette «frontière militaire» fut occupée par des contingents obligatoires de Carniole, de Carinthie et de Styrie, et entretenue par des contributions financières des trois *Länder*. L'instauration d'un Conseil de guerre (*Hofkriegsrat*), à Graz, en 1578, pour la protection des frontières se fit également à l'initiative des *États* d'Autriche intérieure. Aussi ces derniers étaient-ils représentés au sein du nouveau conseil. Des impôts supplémentaires, des redevances en vivres ainsi que des transports aux fins de la défense du territoire mirent la population rurale de l'Autriche intérieure en contact avec l'État absolutiste naissant. Après la conclusion de traité de paix de Karlowitz/Sremski Karlovci, en 1699, lorsque

la Hongrie fut reconquise et que la frontière turque s'éloigna en direction sud-est, cette menace ne joua plus de rôle.

Dans l'histoire de la confessionnalisation, les *Länder* de la monarchie habsbourgeoise ont joué, au XVI^e siècle, un rôle particulier, qui contribua à renforcer la position des *États* (Stände), de la noblesse en particulier. La paix religieuse d'Augsbourg de 1555, selon laquelle le prince pouvait librement choisir la religion pour lui-même et ses sujets, ne s'imposa pas dans les pays habsbourgeois. Un prince tolérant tel que Maximilien II accorda à la noblesse de la Basse-Autriche le droit de pratiquer la foi luthérienne (*Confessio Augustana*). Même un catholique «pur et dur» comme Charles II dut faire des concessions compte tenu de la menace extérieure: liberté de croyance et de culte pour les nobles et leurs sujets (1572) et extension de ces droits à plusieurs grandes villes (1578).

Ainsi, la seconde moitié du XVI^e siècle vit une floraison du protestantisme en Autriche, ce qui fit dire à un prêtre catholique auprès de la cour: «Le Turc fait le bonheur du Luthérien.» Dans les pays intérieurs (inneren Landen), on estime que près de deux tiers de la population étaient de confession évangélique. En 1574, le théologien David Chyträus, de Rostock, élabora une liturgie protestante destinée aux *Länder* de l'Autriche intérieure; en 1578, elle fut adoptée par les *États* mais ne reçut pas l'aval du souverain. Auparavant déjà, les *États*, qui étaient en majorité protestants, avaient fondé des collèges dans les capitales. Comme les Luthériens tenaient le culte et lisaient la bible dans la langue vernaculaire, des traductions parurent dans des langues qui étaient à peine documentées par écrit jusque-là. Primož Trubar (1508–1586), qui prêchait à Laibach/Ljubljana, édita en 1550 un catéchisme qui fut le premier livre imprimé en slovène.

Il appartint à une nouvelle génération de princes habsbourgeois de prendre en main, dans leurs États, l'offensive de la Contre-Réforme, mais à cause de «querelles de famille» elle n'a pu être conduite à bonne fin, au sens de la domination de la religion d'État catholique, qu'au temps de la Guerre de Trente ans. Dès 1573, l'on fit appel aux Jésuites en Autriche intérieure, d'abord à Graz, où fut fondée une université en 1585. Graz fut également résidence du nonce apostolique de 1580 à 1621. Le premier séminaire organisé selon les prescriptions du concile de Trente pour la formation des prêtres catholiques fut ouvert en 1578 à la résidence de l'évêque de Gurk en Carinthie. En 1600 furent fermées les écoles des *États* protestants, et le prince envoya

dans les terres protestantes des commissions qui firent pression sur la population, la menaçant même de faire usage de la violence, pour qu'elle adhère à nouveau à la foi catholique. À l'égard de la noblesse, la manière fut moins rude. En 1628, Ferdinand II mit tout de même les nobles devant un choix: soit ils se convertissent, soit ils quittent le pays. L'Autriche intérieure fut, au plan formel, entièrement recatholicisée. Cependant, dans certaines vallées reculées, des foyers protestants subsistèrent en secret jusqu'à la promulgation, en 1781, de l'Édit de tolérance par Joseph II, qui accorda la liberté de culte aux protestants.

Au XVIII^e siècle encore, alors que les réformes administratives centralisatrices de Marie-Thérèse et de Joseph II battaient leur plein, les *Länder* de l'Autriche intérieure formaient une unité administrative. L'autorité politique de deuxième instance subordonnée à la cour de Vienne, le «Gubernium», est installée à Graz; à partir de 1782, elle fut compétente pour la Styrie, la Carinthie et la Carniole. L'autorité judiciaire correspondante de deuxième instance (le tribunal d'appel) siégeait quant à elle depuis 1782 à Klagenfurt. Pour ce qui concerne les compétences du commandement militaire, de la cour d'appel ou du procureur général, sis à Graz, les *Länder* de Styrie, de Carinthie et de Carniole constituaient encore une entité durant une bonne partie du XIX^e siècle.

Cette constellation réapparaît en lien avec la constitution de la mémoire historique régionale. «Tout ce qui mérite d'être maintenu et perpétué de l'Autriche intérieure» ne doit pas tomber dans l'oubli, est écrit dans un appel lancé en 1811 par l'archiduc Jean aux «amis de la patrie». Le musée de Graz qui porte aujourd'hui son nom était initialement dédié à tous les pays ayant formé l'Autriche intérieure et pas seulement à la Styrie. La société d'histoire régionale, dont la fondation fut antérieure à la restitution des anciens pays de la couronne au milieu du XIX^e siècle, eut également l'Autriche intérieure comme référence. La culture populaire de l'Autriche intérieure eut en la personne de l'archiduc un ardent propagateur. À ce titre, sa prédilection pour l'habit gris des Styriens peut également être interprétée comme une manifestation de rejet envers l'élite politique centralisatrice de Vienne.

Bibliographie sélective

- France M. Dolinar e. a. (éd.), *Katholische Reform und Gegenreformation in Innerösterreich 1564–1628*, Klagenfurt e. a. 1994.
- Graz als Residenz Innerösterreichs 1564–1619*, Ausstellungskatalog, Graz 1964.
- Handbücher und Karten zur Verwaltungsstruktur in den Ländern Kärnten, Krain, Küstenland und Steiermark bis zum Jahre 1918. Ein historisch-bibliographischer Führer*, Graz e. a. 1988.
- Alexander Novotny, Berthold Sutter (éd.), *Innerösterreich 1564–1619*, Graz 1968.
- Richard G. Plaschka e. a. (éd.), *Was heisst Österreich? Inhalt und Umfang des Österreichbegriffs vom 10. Jahrhundert bis heute*, 2e éd., Vienne 1996.
- Franz Sauer (éd.): *400 Jahre Innerösterreich in Aufgaben und Leistungen*, Graz 1964.
- Anton Schindling, Walter Ziegler (éd.), *Die Territorien des Reichs im Zeitalter der Reformation und Konfessionalisierung. Land und Konfession 1500–1650*, vol. 1: Der Südosten, Münster 1989.
- Winfried Schulze, *Landesdefension und Staatsbildung. Studien zum Kriegswesen des innerösterreichischen Territorialstaates (1564–1619)*, Vienne e. a. 1973.
- Viktor Theiss, *Erzherzog Johann, der steirische Prinz*, 3e éd., Vienne e. a. 1982.
- Thomas Winkelbauer, *Ständefreiheit und Fürstenmacht. Länder und Untertanen des Hauses Habsburg im konfessionellen Zeitalter*, 2 vol., Vienne 2003 [Österreichische Geschichte 1522–1699].